

BURKINA FASO

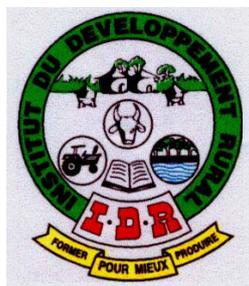
Unité - Progrès - Justice

Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique

(MESSRS)

-----0-----
Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB)

Institut du développement rural (IDR)



Proposition de projet de recherche de fin de cycle

Option : SOCIOLOGIE et ECONOMIE RURALES

THEME :

*ANALYSE DE LA RENTABILITE FINANCIERE ET
ECONOMIQUE DE LA FILIERE MANIOC AU BURKINA FASO :
Cas des régions des cascades, du Sud-ouest et Hauts Bassins.*

Proposé par: Adama OUEDRAGO

Maître de stage : Dr Souleymane OUEDRAOGO

Directeur de mémoire : Dr Amadou SIDIBE

2009/2010

N° 00-2010/SER

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le manioc est l'une des cultures vivrières la plus importante dans le monde. Dans toutes les zones tropicales où il est préférentiellement cultivé, ses racines et ses feuilles sont sources de calories et de revenus importants pour les populations. Plus de 600 millions d'habitants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine dépendent du manioc pour vivre (FIDA., 2008). Il pousse sur des sols peu fertiles sur lesquels d'autres cultures sont impossibles. Il est moins exigeant en fertilisants (engrais et pesticides, etc.) En outre, son cycle de production est avantageusement utilisé par les populations pour lutter contre l'insécurité alimentaire vu qu'il peut être récolté à tout moment (entre 8 et 24 mois après la plantation). (FAO., 2000).

La fragilité et la vulnérabilité des exploitations familiales en Afrique ainsi que l'accélération des changements climatiques laissent une place de choix à la culture du manioc.

L'Afrique (le Nigeria en particulier) est le premier producteur mondial du manioc avec 110 millions de tonnes par an. Elle est suivie par l'Asie (55 millions de tonnes/an), de l'Amérique latine et des Caraïbes (37 millions de tonnes/an). Au Burkina Faso la production du manioc est estimée à plus de 22 millions tonnes/campagne. Cette production se concentre dans les régions ouest et sud-ouest du pays.

Comme tous les pays africains, la quasi-totalité de la production du manioc au Burkina Faso est utilisée pour l'alimentation humaine (AMANI et al, 2007). Sa transformation agro-industrielle (extraction d'éthanol, fabrication d'alcool, etc.) n'y est pas encore effective.

La production du manioc au Burkina Faso connaît une augmentation constante depuis 1995 grâce au plan stratégique¹ de la politique de diversification des filières porteuses adopté par les autorités et appuyé par la FAO et l'IITA (Diancoumba 2008).

A ce jour, 3,7% des ménages agricoles au Burkina Faso produisent le manioc toutes saisons confondues. Selon le RGA version définitive (2009), 14,5% des ménages des régions des Cascades, des Hauts Bassins et du Sud-ouest produisent le manioc en saison pluviale. En saison sèche, la région des cascades vient en tête avec 1,5% des ménages agricoles contre 0,9% pour les autres régions. Plus de 22.994,457 tonnes ont été produites sur les sites irrigués de la DDI¹ pour la campagne 2006/2007 (données de la Direction de Développement de l'Irrigation cité par Diancoumba).

La transformation de la production du manioc est artisanale et manuelle.

Problématique et justification

¹ Direction de Développement de l'Irrigation

La culture du manioc du fait de sa spécificité (consommation faible d'intrants, hauts rendements) est une aubaine qui peut contribuer à lutter significativement contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté des ménages en milieu rural et urbain. La lutte contre la pauvreté est aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des politiques au Burkina. Cette vision ne peut se traduire en réalité que par la promotion des filières agricoles comme celle du manioc. Malheureusement la filière est assez récente au Burkina et les contours de sa rentabilité ne sont encore maîtrisés. Les études réalisées sur la filière sont elles aussi récentes au Burkina Faso toute chose qui ne permet pas de caractériser les facteurs déterminants de rentabilité économique et financière. S'il est vrai que la reproductibilité des activités de la filière est fortement liée à sa rentabilité (FAO, 2008) il faut admettre que la situation de la filière manioc au Burkina Faso reste encore sombre faute de données. Notre étude, « **Analyse de la rentabilité de la filière manioc au Burkina : cas des Régions des Cascades, des Hauts Bassins, du Sud-ouest** » cherche à contribuer à renseigner la filière manioc au Burkina Faso avec la particularité d'axer l'analyse sur les aspects économiques et financiers de la production, de la transformation et de la commercialisation.

1.2. Objectif global

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la rentabilité financière et économique des différentes fonctions de la filière manioc (production, de la transformation et de la commercialisation).

1.2.Objectifs spécifiques

Il s'agira:

- De mesurer les coûts de production, de transformation et de commercialisation du manioc ;
- D'Identifier les chaînes des valeurs ajoutées entre les différents maillons de la filière ;
- De mesurer les marges bénéficiaires au niveau de chaque maillon ;

1.3.Hypothèses

L'atteinte de nos objectifs et de la problématique énoncée ci-dessus, nous amène à formuler les hypothèses suivantes :

- la faible transformation industrielle du manioc est un facteur limitant à la rentabilité de la filière ;
- la culture du manioc en association avec d'autres spéculations contribue à augmenter la rentabilité financière de la filière que la culture pure ;

- les importations de produits dérivés de manioc est un facteur qui contribue à résoudre les problèmes de pénuries de racines pour la transformation et donc permet renforcer la rentabilité.

II. Approche méthodologique de l'étude

2.1. Définition des concepts utilisés

Ici, sont définis quelques concepts clés utilisés dans le document.

- **Filière** : le concept de filière est né à partir des travaux précurseurs de Goldberg et Davis en 1957 à l'université d'Harvard appliqués au blé, au soja et aux oranges (Goldberg, 1968). Pour Goldberg cité par Rastoin (2002), « l'approche filière (*commodity system*) englobe tous les participants impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation d'un seul produit agricole cité par DAKUO (2009).

Si on emprunte la définition de FRAVAL (2000), elle est la chaîne constituée par des maillons d'activités et chaque maillon comporte des agents économiques. La filière retrace d'abord la succession des opérations qui, partant en amont du produit, aboutit en aval, après plusieurs stades de transfert dans le temps, l'espace et la forme, à un produit fini au niveau du consommateur. Ainsi la filière manioc peut être définie comme une chaîne de production. Selon le FIDA (2006), la chaîne de production décrit tous les processus que traverse un produit de la conception à la production, en passant par les phases intermédiaires de transformation ou de traitement et sa mise à disposition au consommateur final.

- **Rentabilité** : Le dictionnaire économique le définit comme la « capacité » d'un capital placé ou investi à procurer des revenus exprimés en termes financiers. On distingue cependant deux sortes de rentabilité : la rentabilité financière et la rentabilité économique. La notion de rentabilité paraît en première analyse très simple : le capital génère un profit, et donc le rapport entre le capital et le profit se traduit par un taux de rentabilité. Elle traduit donc le rapport entre le revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir. La notion s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout autre investissement. La rentabilité représente alors l'évaluation de la performance de ressources investies par des investisseurs (FAO, 2005)

- **Rentabilité financière** : elle exprime le revenu financier (profit, intérêt) d'un agent économique. En d'autres termes, la rentabilité financière est le rapport entre le profit net et l'actif.

- **Rentabilité économique** : exprime les avantages ou les gains pour la collectivité dans son ensemble.
- **Valeur ajoutée** : c'est la différence entre le Produit et la consommation intermédiaire. La FAO la définit comme étant la nouvelle valeur créée par une activité de production. On peut retenir que c'est la valeur que l'agent économique ajoute à celle des charges qui lui ont permis d'assurer la production ou le service. Dans le cas de notre étude, la valeur ajoutée correspond à la somme des valeurs ajoutées des différents maillons de la filière (**VA filière**= \sum **VA maillon-filière**).
- **Les prix de référence** sont des valeurs qui remplacent les prix de marché dans des calculs théoriques lorsque l'on considère que les prix du marché ne représentent pas la vraie valeur économique du bien ou du service (FAO, 2005).
- **biens et services non échangeables**: les biens et services ne pouvant faire l'objet d'échanges internationaux (tels que la terre) sont évalués selon leur valeur marginale de production s'il s'agit de facteurs de production, et selon le critère de la «disposition à payer» des consommateurs s'il s'agit de biens et services finaux.

2.2. Revue bibliographique

☞ Cadre théorique

Notre approche est celle de **l'approche filière**. Cette approche impose à définir précisément les produits à étudier (matière première ou produits finis), à délimiter sur le plan quantitatif et qualitatif l'importance de la filière et à préciser les espaces géographique et temporel sur lesquels l'étude va s'étendre. Par respect de ce postulat, notre étude touchera particulièrement les maillons suivants de la filière manioc :

- **Le Maillon de la production** qui regroupe normalement les producteurs de manioc et les fournisseurs d'intrants spécifiques. Nous prendrons en compte pour les besoins de cette étude, les producteurs de manioc uniquement ; (pourquoi eux seulement ?)
- **Le Maillon de la transformation** constitué des transformatrices des racines en attiéké, gari, tapioca, cossettes. Ces transformations sont soit manuelles soit mécanisées. Les types seront considérés dans l'étude ; (non précis)
- **Le Maillon de la commercialisation** où on rencontre les restaurateurs, des détaillants simples et des importateurs des produits dérivés du manioc.

☞ Quelques études déjà réalisées sur la filière manioc, sur ces maillons en Afrique et au Burkina Faso.

Le manioc (*Manihot esculenta crantz*) fait partie de la famille des euphorbiacées. Il est originaire du Nord-est du Brésil introduit en Afrique de l'ouest et du centre par les explorateurs portugais. Il joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans l'alimentation de plus de 200 millions d'Africains soit le ¼ de la population du continent (CALVOSA., 2008). La

production du manioc est particulièrement importante en Afrique avec comme premier producteur le Nigeria² FAOSTAT (2005) cité par CALVOSA (2008). La filière est beaucoup plus développée en Afrique centrale et certains pays côtiers de l'Afrique de l'ouest en raison de leurs potentiels naturels pour la production des tubercules.

Les études de CALVOSA (2008) sur les potentialités de commercialisation dans les marchés CEMAC³, ont permis de déterminer les produits dérivés soumis à l'exportation, d'identifier les contraintes d'entrées des produits sur les marchés existants ou potentiels, de mesurer le degré de concurrence entre les pays concernés et de décrire la chaîne d'approvisionnement des produits entre les pays CEMAC. Une telle étude permet de renforcer les capacités commercialisation et permet de profiter des avantages comparatifs de chaque concerné.

TRICOCHÉ et al (2009), ont identifié les zones d'approvisionnement de Yaoundé en manioc et produits dérivés. Cette étude a permis de rendre plus opérationnel le circuit d'approvisionnement et rendre plus efficace la commercialisation du manioc et de ces dérivés au Cameroun.

AMANI et al (2007), ont fait le point des besoins des marchés en produits à base de manioc, des possibilités de transformation qu'offre la recherche sur les équipements disponibles.

Chaleard montre que les villes du nord de la cote d'ivoire sont fortement approvisionnées en production de manioc et cela grâce à une mutation rurale pour répondre aux besoins du marché. Cette étude montre surtout la loi de l'offre et de la demande appliquée à la filière manioc.

Au Burkina Faso, Les études sur la filière manioc au Burkina ont surtout mis l'accent sur le diagnostic de la filière, le diagnostic organisationnel du maillon de transformation d'attiéké. Certains supports sur des formations ou travaux réalisés avec certains des acteurs de la filière existent. C'est le cas du support produit par Katy (2007) sur les méthodes d'EAM⁴ réalisé avec les producteurs de manioc. Les recherches de semences font parties des études de la filière. Des variétés mises aux points par les institutions de recherche comme l'INERA viennent renforcer les capacités productives de cette spéculation.

L'étude sur « le diagnostic actualisé de la filière manioc pour une analyse de la chaîne des valeurs ajoutée » menée par Diancoumba en 2008, a montré comment la filière est organisée au Burkina, comment elle fonctionne et surtout celle-ci était organisée ainsi que les. Elle a permis aussi de connaître la valeur ajoutée des activités de chaque maillon, de dégager les forces et les faiblesses de la filière. Tougma et al (2008) ont cherché à

² Plus de 38 millions de tonnes en 2005

³ Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

⁴ Etude Accélérée de Marché

comprendre l'organisation du maillon transformation d'attiéké au Burkina. Cette étude a abordé la rentabilité financière de la transformation de l'attiéké uniquement en occultant les autres produits dérivés comme le tapioca qui est exporté, le gari.

Nous retenons que l'ensemble des études réalisées aussi en Afrique et particulièrement au Burkina traitent peu de la rentabilité financière et économique de la filière manioc.

2.3. Analyse de la rentabilité financière et économique des maillons de la filière manioc

2.3.1. Cadre analytique

2.3.1.1. Matrice d'Analyse des Politiques (MAP)

La mesure de la rentabilité financière et économique se fera grâce à la Matrice d'Analyse des Politiques (MAP). Elle est développée pour analyser la rentabilité des systèmes et l'impact des politiques agricoles sur cette rentabilité.

Elle est composée de deux types de budgets: un budget évalué aux prix du marché ou prix financiers (budget financier) et l'autre aux coûts d'opportunité social ou prix économique (budget économique). **Les prix financiers** sont ceux que les paysans paient ou reçoivent tandis que les **prix économiques** reflètent le coût de l'économie ou de la société ; ce sont les coûts qui n'ont subi aucune distorsion. Ensuite, les divergences entre le budget financier et le budget économique sont également calculées. Le budget est construit pour chaque maillon de la filière. Avant la conception du budget, tous les intrants ou charges supportées par chaque maillon seront classés en biens échangeables et en ressources locales. Les facteurs échangeables ou commercialisables (pesticide chimique, engrais, sacs/sachets, certains produits dérivés de manioc, etc.) sont ceux qui peuvent être théoriquement importés ou exportés et évalués aux prix du marché international, tandis que les produits non-échangeables ou facteurs locaux (terre, main d'oeuvre, capital etc.) sont ceux qui ne sont pas normalement commercialisables sur le marché international. Le tableau ci-dessous donne une synthèse des grandes étapes du modèle de la MAP.

	Revenu	Coûts		Profit
		intrants échangeables	Facteur domestique	
Budget financier	A= Pf, Qf	B=Pt, Qt	C=Pn, Qn	D
Budget économique	E=Pe, Qe	F=Pi, Qi	G=Pd, Qd	H
Divergence	I	J	K	L

Source : Monke, E.A, et Pearson, S.R. (1989)

A, B, C et D sont les éléments du budget financier et E, F, G et H ceux du budget économique, représentés respectivement par les vecteurs de prix et de quantités physiques des sorties (P_f, Q_f) et (P_e, Q_e), des entrées échangeables (P_t, Q_t) et (P_i, Q_i), et des facteurs

locaux non échangeables (P_n, Q_n) et (P_d, Q_d). I, J, K et L sont les différences entre le budget financier et le budget économique.

- **Profit financier** ; $D=A-B-C$. **D** mesure la compétitivité du système de production ou de l'activité. D est appelé le Profit Financier Net (PFN). Si $PFN > 0$, il implique que le système de production considéré est financièrement rentable.
- **Profit économique** ; $H=E-F-G$. **H** mesure l'avantage comparatif. H est appelé le Profit Economique Net (PEN). Si $PEN > 1$, l'activité considérée présente un avantage comparatif statique.
- **Transferts de revenus**; $I=A-E$.
- **Transferts des intrants échangeables** ; $J=B-F$.
- **Transferts des facteurs domestiques** ; $K=C-G$.
- **Transferts nets**; $L=D-H=I-J-K$.

Plusieurs indicateurs d'analyse des effets des politiques ont été développés par Monke et Pearson (1989) :

Les indicateurs de l'avantage comparatif.

Les principaux indicateurs de l'avantage comparatif calculés à partir de la MAP sont : le Profit Economique Net (PEN), le Coût des Ressources Locales (CRL), le Ratio Coût Bénéfice (RCB).

Le Coût des Ressources Locales (CRL)

Il est mesuré par le rapport du coût social des facteurs locaux et de la valeur ajoutée aux prix sociaux soit :

$$\text{CRL} = G / (E-F) = (P_d \cdot Q_d) / (P_e \cdot Q_e - P_i \cdot Q_i)$$

Il est utilisé pour mesurer l'avantage comparatif ou la compétitivité internationale d'un produit. Il est interprété comme le coût d'opportunité des ressources locales puisqu'il mesure le coût d'opportunité de la production d'une unité de produit en employant les ressources locales.

$0 < CRL < 1$ signifie que la production à base de la technologie considérée a un avantage comparatif. Autrement dit, l'activité de production est économiquement efficace. Il est moins coûteux en ressources locales de produire localement le bien considéré que de l'importer.

$CRL > 1$ signifie que la production à base de la technologie considérée n'a pas un avantage comparatif dans la production du bien considéré. Il n'est pas rentable pour le paysan de produire localement le bien considéré; il vaut mieux pour lui de l'importer.

$CRL = 1$ traduit un cas d'indifférence; c'est-à-dire que l'agent économique ne réalise ni bénéfice ni perte en produisant localement ou en important le bien considéré.

Le Ratio Coût/Bénéfice (RCB)

Le Ratio Coût/Bénéfice économique est le rapport des coûts totaux (coûts des facteurs échangeables et locaux) et des revenus bruts (Gross Revenue). Ces coûts et revenus sont valorisés aux prix économiques.

$$\text{RCB} = (F+G)/E$$

Si $\text{RCB} < 1$, l'activité de production considérée est économiquement rentable. Par contre, si $\text{RCB} > 1$, l'activité de production n'est pas économiquement rentable. Enfin, lorsque RCB est égal à 1, l'activité de production n'engendre ni perte ni profit.

On peut également estimer à partir de la MAP, un coefficient de protection environnementale dans la mesure des avantages économiques. Mais, nous n'avons pas pris en compte les coûts environnementaux dans la présente étude. Vu l'importance et l'envergure de la question, cet aspect peut faire l'objet d'une étude future.

Principaux indicateurs des effets des politiques

Les principaux indicateurs des effets des politiques sont le Coefficient de Protection nominale (CPN) ou "Nominal Protection Coefficient" et le Coefficient de Protection Effective (CPE).

Coefficient de Protection Nominale (CPN)

Ce ratio est égal au rapport du prix financier du bien considéré et de son prix économique.

$$\text{CPN} = A/E = P_f.Q_f / P_e.Q_e$$

$\text{CPN} = 1$ traduit l'équilibre ou le niveau optimum de la compétitivité des échanges entre le marché national et international. La structure de protection est neutre. Les agents économiques de la filière ne sont ni favorisés ni défavorisés.

$\text{CPN} > 1$ signifie que le bien bénéficie d'une protection par rapport au bien importé ou exporté. Les agents économiques profitent d'une subvention due à l'intervention d'une structure de protection (protection positive).

$\text{CPN} < 1$ signifie que le pays ne protège pas son marché. Les agents sont taxés, défavorisés (protection négative).

Coefficient de Protection Effective (CPE)

Ce ratio est égal au rapport de la valeur ajoutée évaluée aux prix domestiques et de la valeur ajoutée évaluée aux prix sociaux (ou rapport de la différence entre le revenu brut financier et le coût financier des facteurs échangeables par celle entre le revenu brut économique et le coût économique des intrants échangeables). Ce coefficient indique l'effet combiné des politiques de prix des produits et des intrants échangeables sur les incitations à la production agricole.

$$\text{CPE} = (A-B)/(E-F) = (P_f.Q_f - P_t.Q_t) / (P_e.Q_e - P_i.Q_i)$$

CPE > 1, indique que les acteurs de la branche d'activité considérée gagnent plus de revenus qu'ils ne gagneraient sans distorsion de prix. Les agents bénéficient d'une subvention implicite sur les intrants et/ou d'une protection du prix du produit.

CPE = 1 traduit l'équilibre ou le niveau optimum de la compétitivité des échanges entre le marché national et international. La structure de protection est neutre. Les agents ne sont ni favorisés, ni défavorisés.

CPE < 1 signifie que le pays ne protège pas son marché. Le produit est implicitement taxé. Les agents gagneraient un meilleur revenu s'ils achètent et vendent aux prix économiques, définis comme étant les prix sur le marché international. Ils sont donc défavorisés sur le marché interne.

Avantages de la MAP

La technique présente un intérêt indubitable du fait de sa simplicité et de son intelligibilité. Elle ne requiert des décideurs, aucune connaissance experte pour conforter des choix, et permet aux analystes d'obtenir des résultats rapides dans un contexte d'urgence (Randolph, 1997).

La MAP permet aussi d'effectuer des simulations pour prévoir l'impact d'une mesure de politique agricole susceptible de modifier le système de prix sur les gains ou pertes potentielles de revenus pour les agriculteurs et la collectivité. Elle constitue donc un outil d'aide à la décision et de prévision pour les planificateurs.

Limites de la MAP

Les éléments permettant d'affirmer que l'activité est rentable ou non rentable ne quantifient pas la marge de gain ou de perte que réalisé en pratiquant l'activité. On peut dire qu'une activité est rentable mais compte tenu du fait les charges familiales de l'agent sont énormes, si on ramène son gain à l'effectif, on se rend compte que son activité n'est pas aussi rentable qu'on le croirait.

2.3.1.2. Méthode d'échantillonnage

Choix des sites/zone d'étude

Le choix des sites de l'étude s'est fondé sur les récentes études sur la filière manioc. En effet Diancoumba (2008) montre que les régions des cascades, des hauts bassins et du Sud-ouest sont les zones de production par excellence du manioc aussi en pluvial qu'en contre saison. La transformation et de commercialisation se font encore dans ces mêmes régions par le fait que la matière première est disponible.

Région des cascades



Située à l'extrême Ouest du pays, la région des Cascades est limitée au Nord par la région des Hauts bassins, au Sud par la République de Côte d'Ivoire, à l'Est par la région du Sud-Ouest et à l'Ouest par la République du Mali.

Elle constitue de ce fait, une zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Mali. La région couvre une superficie de 18 917 km², soit 6,7 % du territoire national. Son chef lieu est Banfora, situé à 85 km de Bobo-Dioulasso et à 450 km de la capitale, Ouagadougou (DRAHRH, 2009).

La population

La population de la région est estimée à 587 783 habitants en 2008 selon les résultats définitifs du RGPH 2006. La densité moyenne est de 28 habitants au km². Cette population se compose de 4 grands groupes ethniques autochtones qui sont les Goins, les Karaboro, les Turka et les Sénoufo.

Le milieu physique

Le relief.

La région des Cascades est assez accidentée surtout dans sa partie Ouest. Trois (03) unités topographiques sont présentes dans la région, à savoir les montagnes, les plateaux et les plaines :

- Les montagnes d'altitude moyenne, sont essentiellement situées dans la province de la Léraba ; le plus haut sommet du Burkina Faso (Mont Téma Krou 747 m) s'y trouve ;

- Les plateaux sont les principaux éléments de relief de la région ; leur altitude moyenne est de 450 m ; en outre l'érosion différentielle provoque le démantèlement de ces plateaux qui laissent apparaître parfois des formes en escalier ou des reliefs uniformes (Pic de Sindou) ;
- Les plaines sont de vastes étendues parcourues par d'importants cours d'eau qui provoquent des inondations par endroits pendant l'hivernage.

Les sols

Dans la région des Cascades, on rencontre quatre (04) types de sols :

- les lithosols sur la cuirasse et sur les roches diverses, aptes au tourisme et à la formation en géologie ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés, marginalement aptes à la culture de céréales, d'arachide et de coton ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et concrétions et les sols peu évolués d'érosion lithique, favorables au pastoralisme et à l'arboriculture, marginalement aptes aux céréales (sorgho, mil, maïs et le riz) et moyennement aptes au cotonnier et à l'arachide ;
- les sols hydromorphes peu humifères à pseudogley de surface et les sols peu évolués d'apport alluvial hydromorphes, marginalement aptes au sorgho, favorables au riz irrigué et au maraîchage.

De façon générale, ces sols sont aptes à la culture du coton, du maïs et des tubercules (manioc, igname, taro).

L'hydrographie.

La région est drainée par deux importants cours d'eau pérennes que sont la Comoé dont le bassin couvre environ 16 810 km² et la Léraba.

Climat et végétation

La région des Cascades connaît un climat de type sud-soudanien marqué par deux grandes saisons : une saison humide (d'avril à octobre) avec une pluviométrie qui peut dépasser 1400 mm et une saison sèche (de novembre à mars).

Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 17° C et 36° C. La région des Cascades située entre les isohyètes 1 000 et 1 200 mm, est assez bien arrosée.

La générosité de la pluviométrie dans la région confère une formation végétale assez importante. Cette importance végétative se matérialise par la présence de 14 forêts classées estimées à 284 250 ha, soit 15,80% de la superficie régionale.

De nos jours, la région des Cascades reste une des plus boisées du pays.

Région des hauts bassins

La région des hauts bassins se compose de trois provinces : Houet, kéné Dougou et Tuy. La capitale de la région est Bobo Dioulasso. Elle couvre une superficie de 25 344 km².

Région du Sud ouest

La région du sud ouest est constituée de 4 provinces : Bougouriba, Nounbiel, Poni et Ioba couvrant une superficie de 16 202 km². Gaoua est la capitale de la région.

Choix des enquêtés et tirage de l'échantillon par maillon

Pour la collecte des données plusieurs phases seront utiles.

- Phase1 ou enquête exploratoire en vue de connaître le terrain d'investigation, de tester le questionnaire et de prendre attache avec les structures d'appui. Cette phase est primordiale car elle permet de corriger profondément le questionnaire qui jusqu'avant cette visite terrain reste très théorique.
- La phase2 sera l'investigation proprement dite. Elle permet de récolter les données auprès des acteurs de la filière et ce dans chaque région retenue par l'étude. A la fin de celle-ci, on effectuera les entretiens avec les structures d'appui de la filière qui sont retenues plus hauts.

Le tirage respectera les critères suivants dans chaque maillon:

Maillon production

Seront enquêtés, les producteurs qui répondent au moins l'une des critères suivants :

- la production pluviale d'au moins 0.25 ha ;
- la production de contre saison d'au moins 0.25 ha;
- les deux premières à la fois avec au moins 0.25 ha pour chaque type de saison;

Cascade		
Province de la Comoé	Takalédougou, Bérégadougou, tengrela, Sinièna, Dirrabakoko	40 producteurs
Province de la Léraba		20 producteurs
Hauts bassins		
Province du houet	Santidougou	10 producteurs
Province du kénéDougou		20 producteurs
Sud-ouest		
Province de		20 producteurs
		10 producteurs
total		120 producteurs

Maillon transformation

Les critères retenus sont ceux constatés par l'étude de diagnostic de la filière réalisée par Diancoumba (2008). Cette étude révèle qu'il y a seulement deux types de transformation de manioc et ce selon le matériel utilisé :

- Les unités de transformations mécanisées qui utilisent des moyens de transformation mécanique (moulin, machine de presse, etc.)
- Les unités de transformation manuelles dont le processus de transformation sont presque réalisées de façon manuelle ou utilise des matériels traditionnels (râpeuse de tôles, presse avec des pierres).

Dans tous les deux cas, l'épluchage se fait de façon manuelle.

Cascade		
Province de la Comoé	Takalédougou, Bérégadougou, Tengrela, Sinièna, Dirrabakoko, Banfora	
Province de la Léraba		
Hauts bassins		
Province du houet		
Province du kénéDougou		

Sud-ouest		
Province de		
total		

Maillon commercialisation

Ce maillon regorge de nombreux acteurs parmi lesquels, les importateurs, des semi-grossistes et des détaillantes de produits dérivés de manioc. Les importateurs de produits dérivés importent l'attiété, la pâte, et le gari essentiellement de la Cote d'Ivoire.

Cascade		
Province de la Comoé	Banfora,	
Province de la Léraba		
Hauts bassins		
Province du houet	Bobo	
Province du kéné Dougou	Orodara	
Sud-ouest		
Province de	Gaoua	
Total		

Pour cette étude, 10% des agents de chaque maillon et par site retenus seront enquêtés. Ce choix se fonde sur la méthode de saturation qui stipule qu'après 10% d'un échantillon intégrant la dimension spatiale du site, l'apport en nouvelles informations diminue significativement (SARDAN, 1995).

2.6. Traitement des données

Les données recueillies seront traitées avec les logiciels suivants :

- Word sera utilisé pour la saisie des commentaires et analyse des résultats ;

- EXCEL : ce logiciel nous permettra de saisir les données récoltées, de traiter les données sur les caractéristiques socioéconomiques surproductrices enquêtées. Pour le dépouillement des données, des tableaux seront construits à partir de ce logiciel;

III. Résultats attendus

Au terme de notre étude :

- Les couts de production, de transformation et de commercialisation seront évalués de même que les produits de chaque maillon seront connus ;
- Les marges bénéficiaires au niveau de chaque maillon seront connues ;
- Ce que rapporte un franc investis et /ou utilisé comme charges sera calculé.

V. BIBLIOGRAPHIE

Ferraton.N, Touzard. I, 2009. Comprendre l'agriculture familiale-diagnostic des systèmes de production. Edition quae, CTA, presse agronomique de Gembloux. Bibliothèque AGRINOVIA.121 p.

Diancoumba., 2008. Diagnostic actualise de la filière manioc pour une analyse de chaîne de valeur ajoutée. Bibliothèque PDA/GTZ.24p

H. Seyni., J. Bouyer., 2005. Rentabilité des fermes de production laitières en zone périurbaine. Bibliothèque IRD.8p

DUTEURTRE.G, DIEYE.P.N, KOUSSOU.M.O., 2000. L'analyse des filières laitières au Sénégal.19p. Site : www.repol.sn consulté le 20 août 2009.

FAO., 2006. Le marché de l'amidon valorise le manioc. Site : www.fao.org/ag/fr consulté le 25 août 2009

TOUGMA.T.A, KLUMPER.W., 2008. Diagnostic organisationnel du maillon de transformation d'attiéké au Burkina. Bibliothèque PDA/GTZ.37p

Katy. A., 2007. Rapport de formation et d'étude accélérée de marché de manioc (EAM).Bibliothèque PDA/GTZ.26p

S. Blancard., J.P. Boussemart., 2006.Productivité agricole et rattrapage technologique : le cas des exploitations de grandes cultures du Nord-Pas-de-Calais.24p

B Dostie., J. Randriamamonjy, L. Rabenasolo., 1999.La filière manioc: amortisseur oublié des vulnérables.36p

FIDA., 2008. Manioc : transformer une culture vivrière en une culture de rente en Afrique de l'Ouest et du Centre.4p

FAO., 2000. Défendre la cause du manioc.3p. Site : www.fao.org consulté le 27/10/2009

FAO, 2005. L'approche filière - Analyse aux prix de référence.36p.

IFAD., 2006. Transformation et commercialisation du manioc.7p

Nicolas FERRATON, Isabelle TOUZARD. ,2009. Comprendre l'agriculture familiale : diagnostic des systèmes de production.

G.AMANI, C.NINDJIN, B.N'ZUE, A.TSCHANNEN, D.AKA., 2007. Potentialité à la transformation du manioc (*manihot esculenta crantz*) en Afrique de l'ouest. p14, p36.

C.CAMBELLO., 2009. Une perspective brésilienne : l'éthanol du manioc. 2p. site : www.sciences-agriculture.info consulté le 28 octobre 2009.

RGA., 2009. Phase1 : énumération des ménages agricoles - version définitive. Bibliothèque de la DGPER.73p.

C.CALVOSA., 2009. Etude sur les potentialités de commercialisation des produits dérivés de manioc dans les marchés CEMAC.14p. Site : www.fidafrique.net consulté le 1^{er} novembre 2009.

FAO, 2005. L'approche filière-l'analyse financière. 22p

J.P. SARDAN, 1995. Rendre compte des points de vue des acteurs- principes méthodologies de l'enquête de terrain en sciences sociales.p420-447